Image not found or type unknown

dénigrement au CE pour bas salaire

Par **Papaye**, le **11/05/2012** à **17:04**

Bonsoir,

J'ai un souci avec mon employeur actuel qui dénigre ouvertement en instance de CE les personnes de mon service pour maintenir nos bas salaires et nous écarter de toutes négociations salariales. Que faire contre ses mensonges ? De plus, nos contrats de travail sont très mal faits.

Par **P.M.**, le **11/05/2012** à **17:34**

Bonjour,
Avec ce peu d'éléments, je ne vois pas ce que l'on pourrait vous conseiller d'autre que de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Par **Papaye**, le **11/05/2012** à **18:10**

pour faire simple, je travaille pour une cellule internet d'un grand groupe d'assurances. Ouverte récemment, elle est clairement un problème pour les autres canaux de distribution. En parallèle, le directeur adjoint general lui même ment aux IRP en instance de CE sur nos réels profils et notre expérience commerciale en nous qualifiant de "26 jeunes de la Seine St-Denis qui n'avaient aucune qualification" ou encore "des jeunes sans expérience, sans formation". Nous avons l'impression d'être une start up dans l'entreprise et sommes systématiquement écartés des négociations salariales. Je suis certaine que ce dénigrement a biaisé les IRP sur les décisions à prendre sur notre salaire fixe très bas. J'ai retrouvé une dizaine de PV de CE où il tient ce type de propos et au regard des réponses des délégués syndicaux, je comprends qu'ils le croient.

Par **P.M.**, le **11/05/2012** à **18:22**

Raison de plus pour vous en rapprocher afin d'essayer de remettre les choses au point y compris sur ce qui pourrait paraître sur la sectorisation géographique comme une discrimination...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés